

N° SIRET : 21192890800014
 Etablissement : MAIRIE DE YSSANDON
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2023
 Page n° 1

Département : CORREZE
 Poste Comptable: SCG DE BRIVE
 Date d'Edition : 03/04/2024

DE 2024-16

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 29/03/2024 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 15
 Nombre de membres présents 8
 Nombre de suffrages exprimés 8
 VOTES : Contre =0 Pour =8 Abstentions =0
 Date de convocation : 18/03/2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude VILLENEUVE
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Didier DUBUIS, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		57 703,60		69 070,45		126 774,05
Opérations de l'exercice	438 992,09	532 989,65	447 799,39	451 982,62	886 791,48	984 972,27
TOTAUX	438 992,09	590 693,25	447 799,39	521 053,07	886 791,48	1 111 746,32
Résultats de clôture		151 701,16		73 253,68		224 954,84
Restes à réaliser			61 149,00	169 345,00	61 149,00	169 345,00
TOTAUX CUMULES	438 992,09	590 693,25	508 948,39	690 398,07	947 940,48	1 281 091,32
RESULTATS DEFINITIFS		151 701,16		181 449,68		333 150,84

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Conseillers Présents : Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Christelle AUZELOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,
 Conseillers absent excusés : Yoann ROUQUIÉ, Christian LEYMARIE, Caroline PICARDA.
 Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir : Clément LOUBRIAT à DUBUIS Didier (retiré)
 Conseillers absents : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

Cachet :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20240329-De2024-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024
 Publication : 05/04/2024

pour expédition conforme,

Le 19 Avril,

Claude Villeneuve

